

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil	33
en exercice	33
présents	28
présents par procuration.....	5
absent excusé	0

OBJET

Compte Administratif de la Ville
pour l'exercice 2018 –
Approbation.

Le 27 juin 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 21 juin 2019, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M.Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Frérot, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Morot-Sir, Hocini, Mmes Baas, Thierry. M. Desrivières.

PRESENTS PAR PROCURATION : M. Barnier à M. About, Mme Besnard à Mme Bonneau, Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, Mme Bérot à Mme Baas

SECRETAIRE : M. Humeau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190627-DEL2019062704-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2019

Affichage : 05/07/2019

EXPOSE DES MOTIFS

Du Compte Administratif de la Ville de Soisy-sous-Montmorency pour l'exercice 2018 se dégage un résultat de fonctionnement excédentaire de 2 288 726,15 €.

Pour la section d'investissement, se dégage un résultat excédentaire de 26 671,65 €

Cependant, après prise en compte des restes à réaliser 2018 et des résultats 2017, l'exercice 2018 présente un résultat cumulé net excédentaire de 12 555 671,91 €.

Les grandes masses du Compte Administratif sont donc les suivantes :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2017		12 419 392,02		1 403 434,93		13 822 826,95
Opérations de l'exercice 2018	3 868 890,15	3 895 561,80	18 811 502,53	21 100 228,68	22 680 392,68	24 995 790,48
TOTAUX	3 868 890,15	16 314 953,82	18 811 502,53	22 503 663,61	22 680 392,68	38 818 617,43
Résultats de clôture de l'exercice 2018		12 446 063,67		3 692 161,08		16 138 224,75
Restes à réaliser 2018	4 619 955,27	1 037 402,43			4 619 955,27	1 037 402,43
TOTAUX CUMULES	8 488 845,42	17 352 356,25	18 811 502,53	22 503 663,61	27 300 347,95	39 856 019,86
RESULTATS NETS CUMULES 2018		8 863 510,83		3 692 161,08		12 555 671,91

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable et budgétaire M14 applicable aux communes,

VU l'avis de la Commission des Finances du 20 juin 2019,

H.

SUR le rapport de M. Le Maire et M. Dachez,
APRES en avoir délibéré,
M. Le Maire ayant quitté la salle, ne prenant pas part au vote et sous la présidence de M. Thevenot,
PAR vingt-sept voix « pour »,
ET cinq abstentions,
PREND ACTE de la présentation du Compte Administratif 2018,
ARRETE les comptes de la commune en approuvant le Compte Administratif de l'exercice 2018, après en avoir constaté la conformité de ses écritures avec le Compte de Gestion.

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAANO



Acte rendu exécutoire le

/ 5 JUIL. 2019